



## FAITS SAILLANTS

---

La Banque du Canada est la banque centrale du pays et l'organisme directement responsable de la politique monétaire canadienne. Elle agit aussi comme agent financier du gouvernement fédéral dans la gestion de la dette publique. Elle détermine le montant total des réserves en espèces disponibles pour les banques à charte et influe sur les taux d'intérêt à court terme.

Les banques à charte sont les plus grandes institutions financières de dépôts du Canada et constituent une source majeure de financement à court et à moyen terme. En mars 1984, leur réseau comprenait 13 banques à charte d'appartenance canadienne et 58 banques étrangères.

La Banque du Canada est l'unique institution qui a le droit d'émettre de la monnaie de papier. C'est la Monnaie royale canadienne qui produit la monnaie métallique.

La Banque fédérale de développement aide les entreprises commerciales en leur fournissant des services financiers et de gestion. Les caisses et coopératives de crédit encouragent l'épargne et consentent des prêts. Pour leur part, les sociétés de fiducie et de crédit hypothécaire sont autorisées par la province dans laquelle elles exercent leur activité. Au Canada, le secteur des assurances compte quelque 900 compagnies et sociétés.